



Photo © Eric Roset

Dans quelques jours aura lieu le plus important mouvement depuis des décennies en Suisse: la grève des femmes\*/féministe. Pour l'égalité, la fin des discriminations et des violences faites aux femmes, mettons-nous en grève le 14 juin!

**Grève féministe** • A l'heure où nous mettons sous presse ce numéro de SITinfo largement consacré à cet événement, il reste 18 jours avant la 2<sup>e</sup> grève des femmes\* que la Suisse aura connue de son Histoire. Le 14 juin 2019, exactement 28 ans après la première grève, des milliers de femmes\* cesseront leur travail, rémunéré et non rémunéré, afin de réclamer l'égalité et la fin des violences qui leur sont faites. Une journée de lutte indispensable, que le SIT prépare depuis des mois aux côtés des autres syndicats et des Collectifs féministes qui se sont mis sur pied pour organiser cette grève.

Le SIT appelle toutes les travailleuses, étudiantes, chômeuses, retraitées, et hommes solidaires à y participer massivement. Car il ne s'agit pas seulement d'une journée de protestation, il s'agit, par l'ampleur du mouvement, de créer le rapport de force nécessaire au changement. Un changement au sein des entreprises, au sein des collectivités publiques, au sein des parlements et des exécutifs, au sein des familles, au sein de la société dans son ensemble. Parce que les femmes\* le savent bien, l'égalité dans les faits ne s'obtiendra pas sans luttes. Le 14 juin 2019 ne sera donc ni un point

de départ ni un point d'arrivée, mais il sera une étape essentielle qui déterminera la suite de ce combat.

Depuis le mois d'octobre 2018, SITinfo consacre son dossier aux multiples raisons de participer à la grève des femmes\*/féministe du 14 juin 2019. Dans ce numéro, vous y trouverez l'Appel des Assises nationales du 10 mars 2019, ainsi que le programme des actions que le SIT organise ou co-organise dans différents quartiers.

> SUITE PAGES 7-8-9-10

## VOTATIONS

SITinfo revient sur les résultats des votations du 19 mai: RFFA, subsides pour les primes maladie, ouverture des magasins le dimanche et retraites des fonctionnaires. 4-5

## EMPLOI

Créer des emplois sociaux et écologiques, réduire la durée du travail, lutter contre les baisses de prestations à la population: la CGAS envisage le lancement d'une initiative populaire cantonale. 6

## HANDICAP

Il faut urgemment augmenter les moyens pour répondre aux besoins des institutions qui accueillent des personnes en situation de handicap. 11

## RESTAURATION

Chez Canonica SA, l'insatisfaction du personnel est à son comble. Mobilisation et interpellation de la direction. 12

## CAISSE DE CHÔMAGE

A compter du 3 juin 2019, la caisse chômage du SIT inaugure une nouvelle permanence à la rue de Montbrillant 38, à deux pas de l'OCE. 13



# Billet de la présidence

## Ma journée du 14 juin 2019

Je suis femme, maman, épouse, travailleuse, militante syndicale, femme de ménage, cuisinière, jardinière et je cumule encore plusieurs engagements bénévoles.

Je suis une femme et fière de l'être, et le 14 juin je ferai grève. Pour dire stop à la violence envers les femmes, stop à l'inégalité salariale, stop à toutes les inégalités que nous vivons au quotidien.

Pour moi cette journée est très importante, nous devons écrire notre histoire, crier notre révolte et dessiner notre avenir.

Ce jour je ferai grève. Je ne ferai rien à la maison, je n'irai pas travailler, je ne ferai pas de courses, ni à manger.

J'irai le matin appeler mes collègues à nous rejoindre. Avec mes camarades du SIT et du Collectif genevois, j'irai distribuer des tracts dans la rue, à la rencontre d'autres femmes, pour les convaincre de l'importance de faire la grève toutes ensemble.

En fin de matinée j'irai à la rotonde de l'hôpital cantonal, soutenir mes collègues soignantes et pousser mon coup de gueule, dénoncer toutes nos souffrances et le manque de personnel dans les soins. Car moi-même je les vis au quotidien, cette pénibilité du travail, ces rythmes infernaux qui condamnent trop d'entre nous à l'épuisement, aux troubles musculo-squelettiques, à toutes ces souffrances dont la pire est l'indifférence de ces messieurs qui décident.

Puis je mangerai un sandwich avec toutes mes collègues de soins, lors d'un pique-nique où nous rencontrerons d'autres femmes encore, qui habitent ou travaillent dans le quartier.

Plus tard je me rendrai à Plainpalais, pour rejoindre le groupe féministe et participer à la fabrication de banderoles.

Je participerai ensuite à la marche féministe et avec des milliers d'autres femmes je crierai de toutes mes forces pour l'égalité, avec joie et bonne humeur.

Tout au long de la journée je participerai à tous les moments de lutte mais aussi festifs et jusqu'à tard dans la nuit.

Je suis sûre que je rentrerai à la maison fatiguée, mais heureuse et convaincue qu'ensemble nous sommes fortes, nous pouvons vaincre les inégalités et changer l'avenir des femmes. 

Ana Paula Ferraz



## SOMMAIRE

### ÉDITO

Ensemble, fortes, fières et solidaires **p3**

### ACTUALITÉS

Le paradis (patronal) suisse creuse ses inégalités **p4**

Revenu des travailleuses-euses soulagé **p4**

Victoire des salarié-e-s et des locataires **p5**

Une défaite à l'usure, un combat à poursuivre **p5**

Pour une transition écologique socialement juste, oser la réduction de la durée du travail **p6**

### DOSSIER

Cahier spécial 14 juin, grève des femmes **p7-p10**

### SECTEURS

Toujours des manque(ment)s **p11**

Le personnel du SPAd lance l'alerte **p11**

Mobilisation

chez Canonica SA **p12**

Dal Busco SA: une chute sans trop de pertes. **p12**

### VOTRE SYNDICAT

La caisse de chômage du SIT à Montbrillant! **p13**

### EN ACTION

Un 1<sup>er</sup> mai féministe **p16**



## HORAIRES

9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30

sauf le vendredi et vacances scolaires (jusqu'à 17 h)

Les renseignements sur les problèmes de travail ou de chômage ne sont pas donnés par téléphone. Il faut pour cela passer aux permanences.

## PERMANENCES DU SIT

**Bâtiment, parcs et jardins, nettoyage**

mardi et jeudi de 15 h à 18 h au rez-de-chaussée

**Tertiaire-privé**

(Régies, agriculture, hôtellerie, restauration, économie domestique, industrie alimentaire, esthétique, coiffure, services, garages, horlogerie, industrie, commerce, médias, transports, finance, etc.)

mardi et jeudi de 14 h à 18 h au 1<sup>er</sup> étage

**Santé, social, secteurs public et subventionné**

mardi de 10 h 30 à 13 h 30

mercredi de 15 h à 18 h au 2<sup>e</sup> étage

**Salarié-e-s sans statut légal**

lundi de 16 h à 19 h 30, jeudi de 14 h à 17 h

vendredi de 9 h à 12 h

**Service des impôts pour les membres uniquement**

déclaration: sur rendez-vous

+41 (0) 22 818 03 20 entre 9 h à 12 h

## CAISSE DE CHÔMAGE DU SIT

– Rue de Montbrillant 38

du lundi au vendredi 9h-13h

– Rue des Chaudronniers 16

mardi 14h-17h

Par téléphone de 9 h à 12 h

+41 (0) 22 818 03 33

## CONTACTEZ NOUS

16, rue des Chaudronniers

case postale 3287, 1211 Genève 3

tél.: +41 (0) 22 818 03 00

fax: +41 (0) 22 818 03 99

courriel: sit@sit-syndicat.ch

web: www.sit-syndicat.ch

# Ensemble, fortes, fières et solidaires

Le mouvement de préparation à la journée d'action et de grève féministe du 14 juin a déjà gagné. Depuis plus d'un an, les syndicats et les collectifs cantonaux ont permis de faire renaître un débat de fond aux quatre coins du pays. Les discriminations à l'égard des femmes\* doivent cesser et des mesures concrètes doivent maintenant entrer dans les faits. Ce mouvement dérange, son premier objectif est atteint. Des milliers de femmes ont reconquis le droit à la parole et osé questionner la dévalorisation systématique du travail rémunéré et non rémunéré qu'elles assument à la maison pour leurs proches et dans les entreprises, ainsi que les conséquences néfastes sur les salaires et les retraites d'une répartition inégale des tâches domestiques et de soins entre les hommes et les femmes. Les jeunes en formation ont réussi à mettre en lumière l'absence de mesures prises par les écoles pour les protéger contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et pour sanctionner les auteur-e-s. Les nettoyeuses ont fait connaître cette pratique néolibérale systématique d'externalisation du nettoyage ayant pour conséquence d'aggraver encore leurs conditions de travail et de salaire, le cumul des contrats à temps partiel. Elles réclament un travail de jour et à plein temps, la ré-internalisation dans les services publics.

Dans les entreprises, les salarié-e-s ont débattu de leurs conditions de travail sous l'angle de la discrimination des femmes et des personnes LGBTIQ et réfléchi ensemble à des cahiers de revendications destinés aux employeurs. Au premier coup d'œil, l'égalité semble réalisée dans les entreprises et dans les services publics. A y regarder de plus près, c'est loin d'être le cas. L'absence de congé parental payé, la durée excessive du temps de travail, les changements à brève échéance des horaires de travail, les contrats sur appel et temporaires, le licenciement d'une collègue à son retour de congé maternité, l'absence

de transparence des rémunérations et une politique inexistante de prévention du harcèlement sexuel ou des attitudes homophobes ou transphobes conduisent à des discriminations directes ou indirectes et mettent en péril l'emploi et les carrières des femmes\*. Le SIT poursuivra son action pour transformer ces cahiers de revendications en nouveaux droits dans les statuts du personnel et les conventions collectives de travail, afin de permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale, l'égalité salariale et des rentes suffisantes pour vivre dignement à la retraite. Cet exercice a permis une forme de conscientisation et de mettre collectivement en mouvement les salarié-e-s et aussi les chômeuses. Dans un contexte de pénurie de places d'accueil en crèche et de manque de soins à domicile, les mesures d'austérité conduites ces dernières années par une majorité libérale et conservatrice, afin de faire payer la crise financière aux salarié-e-s, assécher les recettes fiscales et parvenir à une réduction des services publics et des droits sociaux, ont de graves conséquences sur les femmes.

Cet exercice a permis une forme de conscientisation et de mettre collectivement en mouvement les salarié-e-s

Depuis le début du mouvement, de puissants lobbys patronaux et médiatiques sont à l'œuvre pour délégitimer la parole des femmes\* et contester leur droit à s'organiser comme elles l'entendent; pour les dissuader de faire la grève en prétendant faussement

que cette grève est illicite. Ce mouvement a permis de réapprendre l'existence d'un droit de grève et de comment procéder sur les lieux de travail. Les pressions exercées par certains employeurs-euses ont été très fortes, en particulier sur les femmes les plus précaires, isolées et migrantes. Certains journaux ont mené une campagne de dénigrement pour faire croire que les hommes seraient bannis du mouvement, alors que celui-ci appelle explicitement les hommes solidaires à soutenir les femmes\* en grève et à participer ce jour-là aux diverses actions prévues.

Nous ferons la grève et nous manifesterons le 14 juin 2019, car nous avons tant de choses à gagner. Ensemble, fort-e-s, fier-ères et solidaires avec toutes celles et tous ceux qui ne pourront pas se mettre en grève, nous nous mobiliserons le 14 juin, chacun-e à notre façon, nous ferons reculer les discriminations. 

Valérie Buchs

RFFA

# Le paradis (patronal) suisse creuse ses inégalités

L'acceptation de la RFFA par une majorité des votant-e-s contribue à l'accroissement des inégalités. Des inégalités que le SIT reste déterminé à combattre.



**Votations** • L'acceptation de la RFFA va creuser les inégalités. Nous l'avons expliqué largement dans les numéros précédents de SITinfo : moins d'argent pour les collectivités publiques, contre plus de charges pour elles. Une étude de professeurs des universités de Lausanne et St-Gall l'a même chiffrée à 170 millions offerts aux 10 % les plus riches, contre 90 millions à charge du reste de la population. Ces chiffres sont sous-estimés,

car de nombreux paramètres n'ont pas été pris en compte, notamment avec ce qui se passera dans les cantons et les communes. La population a d'ailleurs dû voter avec des chiffres d'impact tronqués.

## UN MONDE PLUS INÉGALITAIRE

Comment accepter qu'en 2019, alors que tous les indicateurs mondiaux montrent une augmentation des iné-

galités, on puisse concocter et faire passer un projet d'une telle ampleur qui les creuse encore? Sans parler des besoins liés aux enjeux climatiques, énergétiques et de ressources, que les États risquent d'être bien en peine de réguler sans moyens. Entre chantage à l'emploi, inégalités de moyens de campagne, et une couche de social pour mettre le PS dans son jeu, alors qu'il hoquetait devant RIE3 et PF17, l'oligarchie économique a pu encore grignoter du terrain pour les intérêts capitalistes. A quand la décision d'un véritable frein aux inégalités, comme on a un frein au déficit ou à l'endettement? A quand un objectif partagé de les corriger peu à peu?

## PROMESSES DE COMBATS

A Genève, l'acceptation du contre-projet sur le financement des primes d'assurances maladie allégera certes les charges d'une certaine partie de la population, mais au final la facture restera lourde. Les pertes fiscales vont se faire sentir. Comment les communes s'en sortiront-elles? Comment inviteront-elles des entreprises à s'installer précisément dans celles qui subiront des pertes de 15 % à 20 % de leurs recettes (après 4-5 ans de mise en œuvre)? Ou alors en pro-

duisant leur propre monnaie peut-être?

Rappelons au gouvernement ses promesses: « aucune incidence sur les prestations à la population », « aucune politique d'austérité »! Rappelons au patronat ses promesses que « les économies réalisées seront investies dans des postes de travail et des augmentations de salaire »! Nous allons tous-tes nous en souvenir. Et surtout, l'initiative ZéroPertes n'a pas perdu son actualité. Si elle est acceptée, elle permettra que des solutions qui maintiennent les ressources fiscales des collectivités publiques soient recherchées.

## RETRAITES ENCORE SOUS PRESSION

Il est piquant de constater qu'alors que les bulletins étaient encore chauds, plusieurs partis ont déjà attaqué l'AVS: une « flexibilisation », c'est-à-dire un recul de l'âge légal est présenté comme indispensable, 65, 66, 67, on se lâche, alors que de plus en plus, le personnel dès la 50aine est exclu du marché du travail: licencié, pas réengagé. Le problème n'est pas dans l'âge de la retraite ni l'espérance de vie, il est dans le financement: depuis la création de l'AVS, le vrai changement, c'est que de plus en plus de richesses produites ne sont plus soumises aux charges sociales: avec l'augmentation de la productivité, la masse salariale, qui supporte l'AVS, diminue relativement aux richesses produites. Les vrais correctifs sont donc de payer les femmes comme les hommes, d'instaurer un salaire minimum légal, et de soumettre les dividendes, qui explosent, aux charges sociales. L'AVS sera plus qu'assainie et pourra même remplacer le 2<sup>e</sup> pilier, miné par la baisse des taux d'intérêt et de conversion. ♦

Jean-Luc Ferrière

## PRIMES MALADIE

# Revenu des travailleurs-euses soulagé

L'acceptation du contre-projet à l'initiative sur les primes maladies est une bonne nouvelle pour les travailleurs-euses. Pour l'instant.

**Votations** • Que les choses soient claires: le SIT se félicite de l'acceptation par le peuple du contre-projet à l'initiative pour le plafonnement des primes d'assurance maladie à 10% du revenu des ménages, car il soulage sensiblement le revenu des travailleurs-euses. Si le SIT avait appelé à voter NON à ce contre-projet, c'est pour des raisons tactiques: d'une part afin de favoriser plus clairement le OUI à l'initiative, meilleure que le contre-projet, et d'autre part parce que résultant

d'un très mauvais « deal » avec la baisse du taux d'imposition des bénéfices des entreprises. Cette dernière ayant également été acceptée, le financement de ce contre-projet n'est pas sans soulever de profondes inquiétudes.

Car c'est bien le paradoxe de ce contre-projet, qui vient augmenter les dépenses publiques de 186 millions par an en même temps que l'on baisse les recettes fiscales du même montant. Pire encore, alors que les soutiens à la RFFA

cantonale se sont bien gardés de le dire durant la campagne, le coût de mise en œuvre de cette « compensation sociale » aux cadeaux fiscaux aux grandes entreprises explosera les années suivantes. En effet, le coût des subsides connaît une croissance exponentielle ces dernières années en raison du vieillissement de la population et de la précarisation rampante des salarié-e-s. Cette tendance lourde ne s'arrêtera pas de sitôt, et viendra décupler le coût de ce contre-projet.

Qui paiera? Les salarié-e-s sans nul doute, au travers de l'augmentation de la dette publique que la droite voudra nous faire payer tôt ou tard. Si ce contre-projet est donc dans l'immédiat une bonne nouvelle pour les salarié-e-s, il contient également en lui les germes d'une cure massive d'austérité sur les prestations publiques que la droite patronale tentera d'imposer aux travailleurs-euses. Un ciel loin d'être dégagé, que l'on n'éclaircira pas sans poursuivre le combat pour la justice fiscale. ♦

Davide De Filippo

## CPEG

# Victoire des salarié-e-s et des locataires

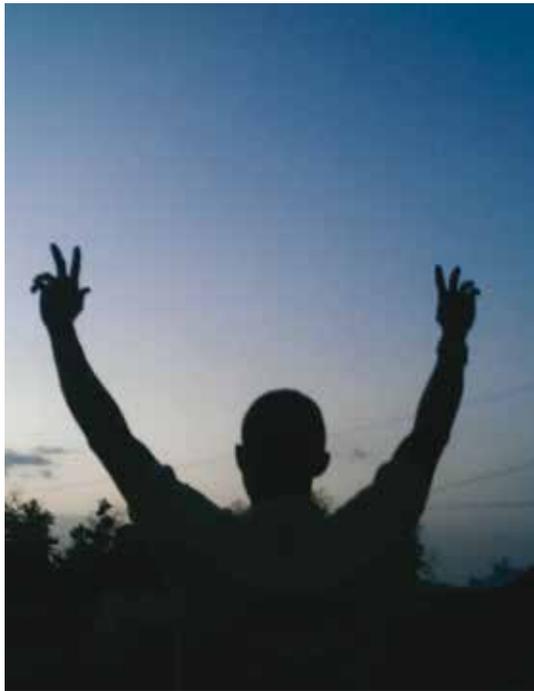
Le dossier complexe de capitalisation de la caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG) a trouvé une issue victorieuse pour le personnel des services publics et les locataires.

**Votations** • Avec 52,83 % des voix, la population a accepté le projet de capitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) soutenu par le Cartel intersyndical, l'Asloca, la gauche et le MCG. Cette loi 12228, combattue par référendum de la droite, reprend pour l'essentiel l'initiative 168 de l'Asloca et du Cartel, visant à recapitaliser la CPEG prioritairement par les terrains de l'Etat se situant sur le PAV et sans toucher aux rentes et à la primauté de prestations. Cette loi était opposée à celle du Conseil d'Etat, laquelle a aussi été acceptée à 52,62 %. Au final, le choix donné par la question subsidiaire en cas de double oui s'est porté nettement en faveur de la loi de gauche (52,87 % pour la loi de la gauche contre 47,13 % pour la loi du Conseil d'Etat).

## RENTES PRÉSERVÉES

La préférence donnée à la loi de la gauche et des syndicats a voulu préserver les futures retraites des fonctionnaires en capitalisant la CPEG d'une manière durable et bénéfique pour le bien commun.

Tandis que la loi du Conseil d'Etat prévoyait de faire passer le personnel affilié à la caisse en augmentant ses cotisations, en diminuant les rentes de 5 % en moyenne, et transférant le risque financier sur ses épaules en passant au régime de la primauté de cotisation, la loi adoptée ne modifie aucun de ces éléments.



Alors que les fonctionnaires et autres collègues des services publics subventionnés ont déjà vu leurs futures retraites baisser de près de 17 % depuis la création de la CPEG, une majorité de la

population n'a cédé ni au discours du « puits sans fond » ni à l'écueil d'une division entre les conditions de travail et des retraites des secteurs publics et privés. Au contraire, elle a décidé de préserver les retraites futures des 47 000 salarié-e-s actif-ves affilié-e-s à la CPEG. Un signal fort à la veille des prochains combats syndicaux sur les retraites.

## VOTE DE CONFIANCE

Ce vote est aussi celui de la confiance dans la bonne gestion de la CPEG. Car rappelons-le, si l'Etat devra maintenant injecter près de 5 milliards dans la caisse pour porter son taux de couverture à 75 %, ce n'est pas en raison d'un problème de gestion ou structurel de la caisse, mais bien en raison de choix politiques antérieurs du gouvernement et de la majorité politique de droite: celui du gouvernement cantonal d'abord, qui pendant des décennies avait sciemment fait le choix d'une sous-capitalisation de la CIA et dans une moindre mesure de la CEH, puis celui de la majorité bourgeoise au parlement fédéral, qui a décidé en 2010 de contraindre les caisses publiques à augmenter aussi massivement qu'inutilement cette capitalisation.

Ce n'était donc pas au personnel de payer, et dans tous les cas pas à hauteur des mesures structurelles drastiques que la caisse aurait dû mettre en œuvre en 2020 si aucune des deux lois soumises au peuple n'avait été acceptée ce dimanche 19 mai.

## DANS L'INTÉRÊT DES LOCATAIRES

Et puisque ce n'était pas au personnel de payer, une majorité de la population a choisi l'option qui offre le meilleur « retour sur investissement » pour la population: procéder à cette recapitalisation via le transfert de terrains constructibles propriétés de l'Etat à la caisse, dont ceux situés dans le périmètre du PAV, afin de permettre à cette dernière d'y construire du logement. Une solution durable pour le financement de la caisse, et qui permet de soustraire de vastes terrains à la spéculation immobilière, dans l'intérêt de tous-tes les locataires. ♦

Francoise Weber

## OUVERTURE DES MAGASINS

# Une défaite à l'usure, un combat à poursuivre

Après la flexibilisation des horaires d'ouverture des magasins acceptée en vote populaire, le SIT et Unia appellent les patrons du commerce à négocier une nouvelle CCT.

**Votations** • Le patronat a finalement gagné à l'usure sur l'ouverture des magasins le dimanche, qui plus est le même jour où il empoche un gigantesque cadeau fiscal sur les bénéficiaires. Nous attendons maintenant que ce patronat passe des paroles aux actes, en redistribuant ce cadeau en créant des emplois, en augmentant les salaires et en garantissant les protections dont les vendeuses et les vendeurs ont besoin.

Genève a donc accepté de ne plus conditionner l'ouverture de 3 dimanches supplémentaires par an à l'existence d'une convention collective de travail étendue. Dont acte. Mais il n'en demeure pas moins qu'une protection des salarié-e-s est nécessaire. C'est ce qu'affirme 47,5 % des votant-e-s, mais également l'ensemble des acteurs-trices politiques et patronaux-ales, y compris celles-ces qui ont appelé à voter

oui ce dimanche 19 mai. Alors que les vertus du « partenariat social helvétique » sont chantées partout, les syndicats attendent maintenant que les organisations patronales du commerce de détail acceptent enfin de négocier une nouvelle Convention collective de travail avec les syndicats représentatifs du secteur.

Le SIT et Unia resteront par ailleurs attentifs à la mise en œuvre de ces ouvertures dominicales, veillant

à ce qu'un bilan sérieux soit réalisé à l'issue de l'échéance de cette loi expérimentale, et s'opposent avec la dernière des énergies à toute extension ultérieure des horaires d'ouverture des magasins sans protection accrue des salarié-e-s. ♦

Davide De Filippo

## LES SALAIRES SERONT INDEXÉS

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours des patrons contre l'indexation des salaires minimaux du contrat-type de travail du commerce de détail. En 2019, ceux-ci se monteront donc à 4 007 frs mensuels pour un-e employé-e non qualifié-e, à 4 108,70 frs avec 5 ans d'expérience, et à 4 271,40 frs avec un CFC et 5 ans d'expérience.

Contrôlez vos fiches de salaire et renseignez-vous auprès de votre syndicat en cas de doute ou de problème.



## EMPLOI

## Pour une transition écologique socialement juste, oser la réduction de la durée du travail

Créer des emplois sociaux et écologiques, réduire la durée du travail, lutter contre les baisses de prestations à la population: la CGAS envisage le lancement d'une initiative populaire cantonale.

**Initiative** • 2020 sera une année charnière: le peuple suisse sera appelé à voter sur l'initiative de l'UDC dite « Pour une immigration modérée », qui préconise la réduction d'une immigration toujours considérée « massive » et la résiliation des accords de libre circulation des personnes, soi-disant pour protéger l'emploi en Suisse. Afin d'opposer une vraie réponse, syndicale aux préoccupations légitimes des salarié-e-s sur l'emploi, la CGAS travaille sur le contenu d'une initiative populaire cantonale à lancer également en 2020 visant à créer des emplois sociaux et écologiques et réduire la durée du travail.

Après avoir lancé en 2018 l'initiative pour un salaire minimum légal à 23 frs pour lutter contre la pauvreté et les bas salaires, ce projet d'initiative

qui vise à changer le cap en matière de politique de l'emploi du canton.

### POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE

Le lancement d'une telle initiative répond également à un autre enjeu. Il introduit une dimension urgente dans le combat syndical: celle de se positionner clairement, aux côtés des jeunes et des mouvements écologistes, comme un acteur puissant de la lutte pour une transition écologique socialement juste. Il incombe également aux syndicats de remettre en question le modèle économique actuel et la croissance destructrice de ressources naturelles qui engendrent de fortes inégalités sociales. Et d'amener des réponses sur la question de l'emploi. Si des emplois polluants

doivent être appelés à disparaître, et en cela refroidir l'adhésion d'une partie des salarié-e-s à la lutte pour le climat de crainte de perdre leur emploi, les syndicats doivent se battre pour obtenir les mesures politiques qui permettent la création d'emplois écologiques. Car une économie verte est génératrice de nombreux emplois dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'environnement, de la construction durable, de transports publics non polluants, etc.

### RÉDUIRE LA DURÉE DU TRAVAIL

Réduire la durée du travail, sans réduction de salaire, en partageant les gains de productivités qui aujourd'hui nourrissent les actionnaires, permet de créer rapidement des emplois, de vivre mieux et de

contribuer à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Or, la durée du travail en Suisse et à Genève a reculé dans les années 50 puis 70, mais elle stagne autour de 42 heures hebdomadaires depuis les années 90, et reste une des plus longues d'Europe. Cette idée fondamentale du syndicalisme reprend de la vigueur grâce aux revendications de la grève féministe et des femmes\*, et mérite de retourner sur le devant de la scène syndicale.

### CRÉER DES EMPLOIS SOCIAUX

Lutter contre les politiques d'austérité, contre la réduction des prestations à la population, contre les conséquences de l'entrée en vigueur des réformes fédérale et cantonale de l'imposition des entreprises, cela passe par la création d'emplois sociaux, répondant aux besoins de la population: services de santé, de prise en charge des enfants, des personnes âgées et handicapées, transports publics efficaces et non polluants, lieux culturels vivants, etc., sont autant de gisements d'emplois à développer. Et valoriser le travail du « care », essentiellement assumé par les femmes, entre autre par le personnel de l'économie domestique qui assure, aujourd'hui à moindre frais et avec des conditions de travail excessivement mauvaises, en plus de l'entretien du ménage, des aides essentielles au confort et aux soins des personnes âgées. ♦

Manuela Cattani

- Pour des horaires de travail qui permettent l'organisation de la vie familiale,
  - pour un congé paternité et parental pour partager avec les hommes la venue d'un enfant,
  - pour des salaires dignes pour les métiers exercés en majorité par les femmes,
  - pour des congés payés pour les proches malades et accidenté-e-s,
  - pour l'instauration d'un salaire minimum légal de 23.-/h,
  - pour la ré-internalisation du nettoyage et des cafétérias dans les services publics et parapublics,
  - pour la fin des discriminations salariales par des contrôles dans toutes les entreprises et des sanctions,
  - pour une loi sur le travail qui s'applique aussi aux travailleuses de l'économie domestique,
  - pour une politique de prévention et une procédure permettant aux plaintes pour harcèlement sexuel d'aboutir à la sanction des auteur-e-s,
  - pour la régularisation des travailleuses sans statut légal,
  - pour la fin des contrats précaires (CDD en chaîne, travail sur appel, travail temporaire),
  - pour des services publics de qualité si utiles pour les femmes,
  - pour une durée du travail plus courte pour toutes et tous,
  - pour la fin des discriminations à l'égard des chômeuses,
  - pour des rentes suffisantes pour notre retraite, sans augmentation de l'âge de la retraite des femmes,
- ET POUR BIEN D'AUTRES REVENDEICATIONS ENCORE...**

## Nous en avons assez d'attendre

38 ans après l'inscription du principe de l'égalité dans la Constitution, nous voulons des faits. Les salaires et les retraites des travailleuses sont toujours insuffisante. Les femmes assurent les deux-tiers du travail domestique, éducatif et de soins, ce qui conduit à des temps partiels contraints et à des interruptions de carrière pénalisantes. Les places en crèches et le soutien à domicile sont insuffisants. Nous voulons changer un système qui dévalorise le travail des femmes, tolère le sexisme, le harcèlement sexuel et la violence à l'égard des femmes ou de toute personne dont l'identité de genre ou l'orientation sexuelle dérange. Nous voulons que les femmes\* puissent vivre sans la peur d'être agressées dans la rue, harcelées sur le lieu de travail ou de formation, maltraitées à la maison. Nous voulons une société fondée sur l'égalité et la solidarité quels que soient la couleur de leur peau, leur culture, origine ou religion, leur passeport ou leur âge. Le travail des femmes\*, sans lequel la Suisse ne fonctionnerait tout simplement pas, produit de la richesse. Il doit être valorisé. Sans plus attendre. ♦

# NOUS FERONS GRÈVE LE 14 JUIN

Dès 00h01  
Nuit féministe

de 7h30 à 8h30  
Dernier appel à la  
grève : distribution du  
programme dans les lieux  
de passage

11h  
Actions symboliques  
dans toute la Suisse pour  
visibiliser le travail de  
« care »

dès midi  
Pique-niques féministes  
dans différents quartiers

- Parc des Cropettes
- Place des Grottes
- Place de la Navigation
- Esplanade St Antoine
- Parc des Chaumettes
- Parc Gourgas
- Place des Nations
- Voies couvertes de St-Jean
- Meyrin (parc derrière le centre commercial)
- Satigny (Place du village)
- Parc Bertrand
- Place du Pré-l'Evêque

15h24  
Moment symbolique  
à l'heure à laquelle les  
femmes ne sont plus  
rémunérées à égalité  
avec les hommes pour un  
travail de valeur égale.  
Départ vers la plaine de  
Plainpalais

de 16h à 17h  
Rassemblement, prises de  
parole et animations à la  
plaine de Plainpalais

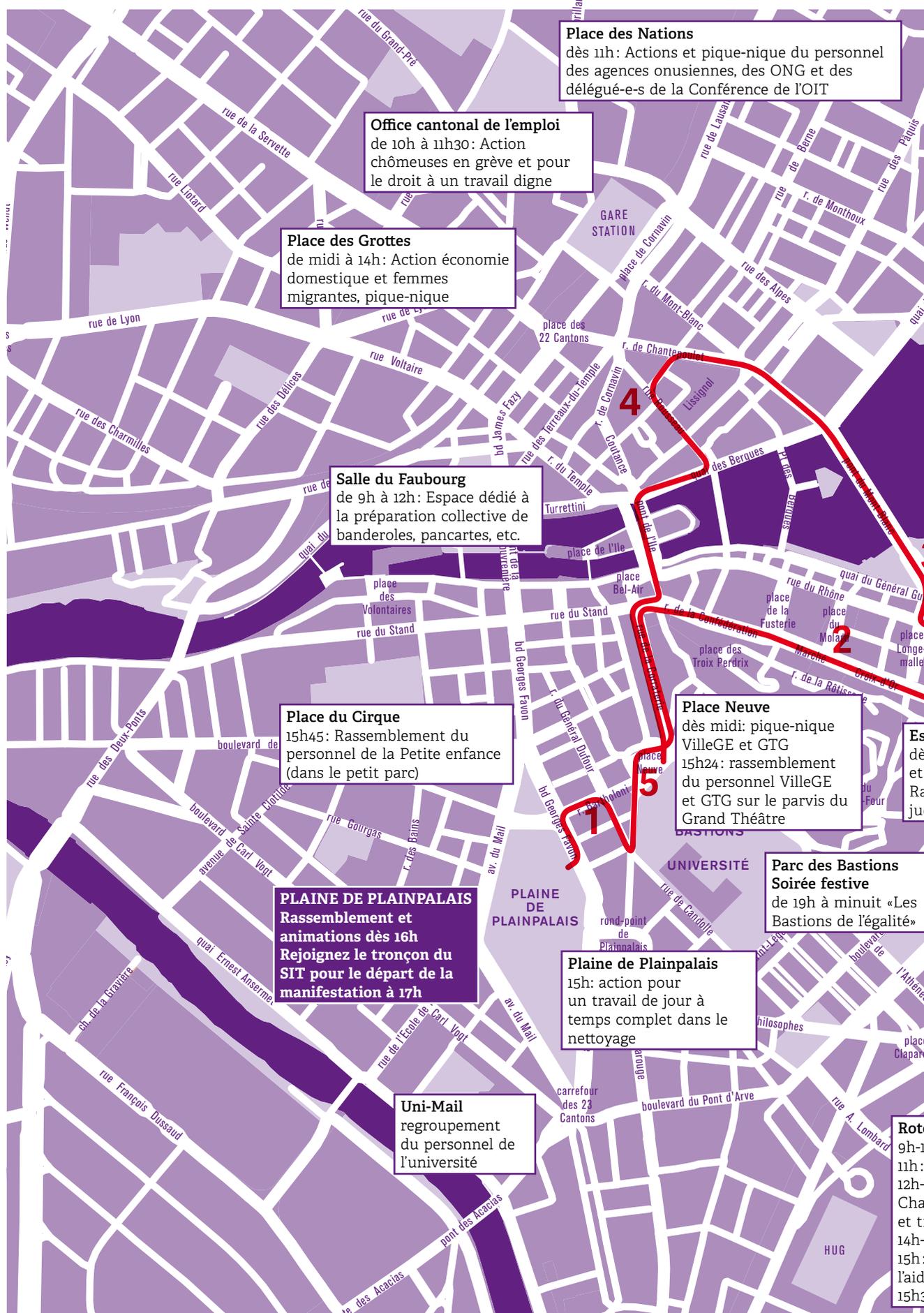
17h  
Départ de la  
manifestation

19h  
Soirée festive  
« Bastions de l'égalité »  
au parc des Bastions

## GRÈVE DES FEMMES/FÉMINISTE

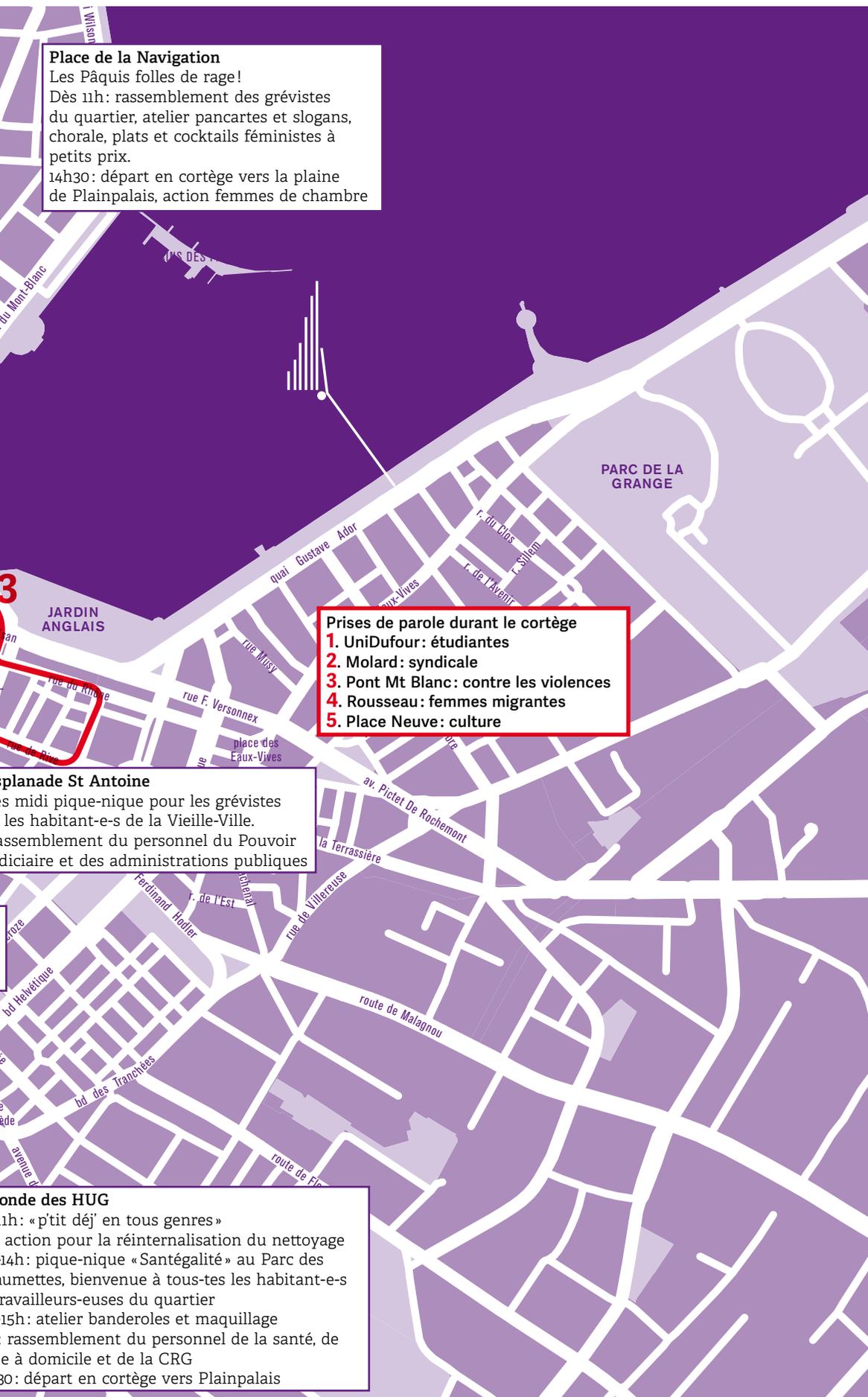
# Le programme du 14 juin

Voici le programme genevois de la grève des femmes\*/féministe du 14 juin, avec un itinéraire proposé par le SIT. Retrouvez-nous y nombreuses et nombreux !



# juin 2019

focus particulier sur les actions organisées ou co-organisées



## Place de la Navigation

Les Pâquis folles de rage!

Dès 11h: rassemblement des grévistes du quartier, atelier pancartes et slogans, chorale, plats et cocktails féministes à petits prix.

14h30: départ en cortège vers la plaine de Plainpalais, action femmes de chambre

## Prises de parole durant le cortège

1. UniDufour: étudiantes
2. Molard: syndicale
3. Pont Mt Blanc: contre les violences
4. Rousseau: femmes migrantes
5. Place Neuve: culture

## Plaine St Antoine

13h: midi pique-nique pour les grévistes et les habitant-e-s de la Vieille-Ville.  
14h: rassemblement du personnel du Pouvoir judiciaire et des administrations publiques

## Parc des HUG

11h: «p'tit déj» en tous genres  
12h: action pour la réinternalisation du nettoyage  
14h: pique-nique «Santégalité» au Parc des Moutettes, bienvenue à tous-tes les habitant-e-s et travailleur-euses du quartier  
15h: atelier banderoles et maquillage  
16h: rassemblement du personnel de la santé, de la police à domicile et de la CRG  
18h30: départ en cortège vers Plainpalais

## Programme complet sur [sit-syndicat.ch](http://sit-syndicat.ch)

[14juingeneve.ch](http://14juingeneve.ch)

Le programme publié ci-contre est le programme connu au moment où SITinfo est mis sous presse. Découvrez les revendications et le programme complet sur le site du SIT ou sur celui du collectif féministe genevois, alimentés au fur et à mesure que d'autres actions sont annoncées.

**Pour toute question, sur le droit de grève et les actions qui seront menées sur les lieux de travail, contactez le secrétariat du SIT.**

## Fonds de grève

Sur présentation de la fiche de salaire mentionnant une retenue pour grève, les membres du SIT seront indemnisé-e-s par le fonds de grève du SIT, à hauteur de 100% du salaire, mais au maximum 25.-/h pour 8h max. Il est possible d'adhérer au SIT pendant la grève et de bénéficier ainsi des indemnités du fonds de grève, à condition de rester membre durant 2 ans au minimum.

**Et durant la journée du 14 juin,** retrouvez-nous également sur

 [syndicatSIT](https://www.facebook.com/syndicatSIT),

Contactez-nous sur la hotline du SIT 022 818 03 36

ou par [14juin@sit-syndicat.ch](mailto:14juin@sit-syndicat.ch)

Infos, interviews, témoignages, discours en direct par Libradio sur [frequencebanane.ch](http://frequencebanane.ch)

# APPEL POUR UNE GRÈVE FÉMINISTE ET DES FEMMES\* LE 14 JUIN 2019

Adopté par les Assises nationales du 10 mars 2019



- 1 **Nous toutes, femmes\* avec ou sans partenaire, en collectivité, avec ou sans enfants, avec ou sans emploi, et quelle que soit la nature de l'emploi, en bonne santé ou malade, avec ou sans handicap, hétéro, LGBTIQ, des plus jeunes aux plus âgées, nées ici ou ailleurs, avec des cultures et origines différentes, nous appelons à une Grève féministe et des femmes\* le 14 juin 2019. Nous voulons l'égalité dans les faits et nous voulons décider nous-mêmes de nos vies. Pour cela, nous ferons grève le 14 juin 2019!**
- 2 **Nous sommes celles à qui on a confié le travail domestique, éducatif et de soins à la maison, sans lequel la société et l'économie ne fonctionneraient pas. Nous nous occupons et préoccupons des enfants, des parents âgés. Mais nous manquons d'argent et de temps.**
- 3 Nous voulons des salaires égaux pour un travail de valeur égale. Nous voulons la valorisation des métiers « féminins » et leur juste rémunération. Nous voulons des assurances sociales qui nous garantissent des rentes dignes. Nous voulons des rentes qui nous permettent de vivre dignement, sans augmenter notre âge de la retraite. Nous voulons des conditions de vie et des opportunités qui garantissent une vraie égalité dans le travail rémunéré et non rémunéré.
- 4 Nous voulons une politique économique qui met le travail de « care », rémunéré ou pas, au centre et qui le finance. Nous voulons la reconnaissance et un partage égal du travail domestique, sa valorisation économique et dans les assurances sociales et nous demandons des congés maternité, parentaux et pour enfants ou proches malades ainsi que des services publics gratuits qui répondent au besoin de prendre soin de nos enfants, de nos aîné-e-s, de nos vies.
- 5 Nous voulons la réduction générale du temps de travail, au même salaire et avec un salaire minimum, pour mieux partager travail rémunéré et travail non rémunéré et parce que le modèle d'économie capitaliste déprécie les personnes et dégrade les ressources naturelles de notre planète. Nous voulons du temps pour assumer et partager les responsabilités familiales et sociales. Nous voulons du temps pour vivre!
- 6 Nous voulons un statut régularisé et une législation qui protègent celles qui parmi nous viennent d'autres pays souvent pour s'occuper des enfants, des malades et des personnes âgées et permettent ainsi à d'autres femmes\*, ainsi qu'à leur partenaire, de faire carrière. Nous affirmons notre solidarité et le droit pour toutes\* à de bonnes conditions de travail et de vie. Nous combattons la double discrimination des femmes migrantes.
- 7 **Dans un système patriarcal et capitaliste qui hiérarchise le masculin et le féminin, nous sommes celles qui sont exposées au sexisme, aux discriminations, aux stéréotypes et aux violences, sur le lieu de travail, dans la formation, dans la rue, à la maison et dans les institutions étatiques. Nous sommes victimes d'oppressions spécifiques à cause de notre couleur de peau, de notre appartenance sociale, de notre situation de mère et grand-mère, de notre handicap, de notre orientation sexuelle et de l'identité de genre.**
- 8 Nous voulons la liberté de nos choix en matière de sexualité et d'identité de genre. Nous exigeons que nos corps et nos vies soient respectés et nous refusons la violence sexiste et LGBTI-phobe.
- 9 Nous voulons mettre fin à l'impunité et à la banalisation des violences sexistes et exigeons un plan national de prévention et de lutte qui mette aussi en œuvre la Convention d'Istanbul. Les violences sexistes et sexuelles doivent être reconnues comme motif d'asile.
- 10 Nous voulons des mesures de protection pour les migrantes qui, dans leur pays d'origine, sur le parcours migratoire ou ici, ont subi et subissent des violences psychologiques, physiques et sexuelles. Nous exigeons qu'elles aient le droit de rester.
- 11 Nous voulons disposer librement de notre corps. Nous voulons une société sans entraves et de l'assistance pour que les femmes avec handicap puissent vivre librement. Nous voulons la gratuité de l'avortement, de la contraception et des traitements de transition basés sur l'autodétermination. Nous voulons la suppression des taxes roses sur les produits d'hygiène féminine.
- 12 **Nous sommes celles dont on ne parle pas dans les livres d'Histoire, celles qui n'apparaissent qu'en incise dans un espace public et politique conçu par et pour des hommes, celles qu'on éduque à se conformer à une représentation stéréotypée de « la femme » ou qu'on écarte du pouvoir.**
- 13 Nous voulons que l'école, les hautes écoles, les universités et autres établissements de formation soient des lieux d'émancipation et d'éducation à l'esprit critique et d'éducation à l'égalité, au consentement, à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre ainsi qu'au respect mutuel.
- 14 Nous voulons mettre fin aux stéréotypes de genre dans la culture, les médias, l'éducation et la publicité et redéfinir l'espace public et politique afin d'y occuper la place qui nous revient, soit la moitié au moins.
- 15 Nous voulons lancer le débat de société sur ce système économique capitaliste qui profite à une minorité alors que la majorité de la population mondiale, en particulier les femmes, est exploitée et vit dans la misère et que le climat est en danger.
- 16 Nous sommes fortes telles que nous sommes et nous revendiquons le droit de vivre libres dans une société qui garantit des droits égaux pour toutes\*, une société solidaire, égalitaire et libre de toute forme de violence, en particulier faite aux femmes\* et libre de féminicides. Comme les Islandaises, nous disons: «Changeons la société, pas les femmes!».
- 17 **C'est pourquoi, le 14 juin 2019, nous ferons la grève. La grève du travail rémunéré, la grève du travail domestique, la grève du « prendre soin », la grève à l'école, la grève de la consommation. Pour que notre travail soit visible, pour que nos revendications soient entendues, pour que l'espace public soit à nous toutes\*!**

\*toute personne qui n'est pas un homme cis-gendre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).

## INSTITUTIONS DU HANDICAP

# Toujours des manque(ment)s

Il faut urgemment augmenter les moyens pour répondre aux besoins des institutions qui accueillent des personnes en situation de handicap.

**Austérité** • Le secteur du handicap a subi des coupes budgétaires de 1 à 2% par an pendant plusieurs années. Mais contrairement aux services publics, il a subi d'autres insuffisances de financement, notamment pour les mécanismes salariaux. Dans la dernière loi de financement votée, les modalités ont été légèrement améliorées, en prenant en compte la faible marge de manœuvre des institutions. Toutefois, cette adaptation reste insuffisante. Les mécanismes salariaux restent insuffisamment financés, leur donnant un statut de « poids », alors qu'il s'agit d'un droit. D'autre part, cela ne concerne pas la dotation elle-même, qui a souffert des restrictions, et n'est pas revenue à un nombre de postes suffisants.

## SECTEUR SOUS PRESSION

En 2015-2016, face à l'austérité imposée pour anticiper la RIE3, les professionnels-le-s de l'ensemble du secteur social avaient décrit la situation vécue dans les institutions, dans un « Manifeste du Social » (en ligne sur le site du SIT). Cet état des lieux montrait bien que les besoins sociétaux évoluent, et supposent de nouveaux moyens, mais que ceux-ci étaient au



contraire diminués, avec des conséquences sur la qualité des prestations fournies et les conditions de travail : forte baisse du niveau de qualification (engagement de personnel non qualifié ou moins qualifié, démultiplication des stagiaires, parfois comptés dans le taux d'encadrement, etc.); diminution ou suppression des remplacements du personnel absent, entraînant des carences de prise en charge, de la surcharge, et des spirales de burn-out; à quoi s'ajoutent une

tendance lourde à l'augmentation des tâches administratives, des pressions sur les horaires (annualisation, écrêtement des heures, etc.), souvent dans des climats de travail anxigènes, marqués par une hiérarchisation et une pression augmentée.

## CONDITIONS DE TRAVAIL INACCEPTABLES

Aujourd'hui, sur le terrain, le constat reste le même. Ces derniers mois, le syndicat a dû intervenir face à de

nombreuses violations des règles liées aux conditions de travail. Dans telle institution, du personnel d'encadrement est engagé à 14.60 frs de l'heure. Dans telle autre, du personnel en formation est payé 4 classes en dessous de la classe de fonction. Une autre floute les cahiers des charges, et demande aux aides-soignantes des tâches de ménage, d'animation, des commandes de matériel et d'être référent-e-s des projets personnels des résident-e-s. Ailleurs, on garde des stagiaires non payé-e-s, hors projet de formation ou d'insertion, en violation des règles fixées par le CSME. Ailleurs encore, on fait travailler du personnel 13h30 sans pause (la « pause » étant le repas des résident-e-s, qu'il faut aider à manger).

## PLUS DE MOYENS

Ces cas sont la pointe émergée de l'iceberg. Les institutions sont prises dans la pénurie de financement et la nouvelle loi ne répond qu'insuffisamment aux besoins. Les directions mettent en place un management plus dur, qui ne convient pas dans un secteur où la dimension émotionnelle est fortement sollicitée par les difficultés du travail. Ou alors avec un écran de cadres intermédiaires qui n'ont aucun pouvoir d'action.

Nous demandons une amélioration du financement des institutions du secteur, à hauteur minimale de 5%. Ce n'est pas parce que le personnel, majoritairement féminin, est très impliqué dans son travail, et que les bénéficiaires de ces prestations ont peu de moyens pour se faire entendre, qu'il faut rester dans l'inaction politique. Oui, ça coûte, mais c'est la dignité des personnes prises en charge et des travailleuses et travailleurs qui est en jeu. ♦

Jean-Luc Ferrière

## SERVICE PUBLIC

# Le personnel du SPAd lance l'alerte

Action du personnel du Service de protection de l'adulte pour dénoncer le manque de moyens.

**Mobilisation** • Une cinquantaine de membres du personnel du Service de protection de l'adulte (SPAd) se sont rassemblé-e-s devant leur lieu de travail le 9 mai dernier. Soutenu-e-s par le SIT et le SSP, ils-elles ont demandé plus de moyens pour enfin pouvoir répondre à l'urgence sociale qui ne fait que s'accroître.

Le manque d'effectifs, pointé du doigt par la Cour des comptes en novembre 2018, est loin d'être nouveau au sein de ce service et s'est encore aggravé ces dernières années rendant les conditions de travail du personnel extrêmement difficiles et

mettant en danger les personnes protégées prises en charge par le SPAd. Depuis 2015, on compte une vingtaine de démissions sur un service d'une centaine de personnes, le taux d'absentéisme est sensiblement plus élevé que dans le reste de l'administration cantonale et le nombre de mandats de curatelle ne fait qu'augmenter portant le nombre de dossiers à plus de 70 par mandataire. S'ajoutent à cela des réformes menées tambour battant malgré les réticences du personnel. Avec l'implantation dans tous les services de la gestion électronique des dossiers, impliquant une numé-

risation conséquente, le traitement administratif des affaires courantes est devenu impossible. Ce sont ainsi 40 caisses de factures de personnes protégées non-traitées qui dorment au SPAd, mettant celles-ci à risque de poursuites, de coupure de ligne téléphonique ou de non-paiement de loyer.

Une pétition signée par la quasi-totalité du personnel sera déposée auprès du Grand Conseil demandant urgemment l'octroi de renforts immédiats afin d'assainir la situation ainsi qu'une vingtaine de postes au projet de budget 2020. Le personnel demande également un bilan sérieux des réorganisations effectuées et un appui à la direction.

Le SIT espère que le magistrat en charge, Thierry Apothéloz, ainsi que le Grand Conseil seront à même de saisir l'urgence de la situation non seulement pour le personnel du SPAd mais également pour les personnes protégées, faisant partie des plus vulnérables d'entre nous. ♦

Maimouna Mayoraz

## RESTAURATION

# Mobilisation chez Canonica SA

L'insatisfaction du personnel est à son comble. Tour d'horizon des problèmes dénoncés par les employé-e-s, qui ont décidé de s'unir pour ouvrir une discussion avec la direction.



**Aéroport** • Canonica est une des plus importantes entreprises de restauration présente à l'aéroport. Le café avant d'entrer dans l'avion, ou les chocolats ramenés en souvenir, ce sont eux. Les employé-e-s de l'entreprise, qui vous servent ou qui, dans les coulisses, lavent la vaisselle, nettoient les linges ou rangent les stocks sont excédé-e-s. Ils-elles ont donc décidé de s'organiser collectivement pour discuter ensemble de leurs problèmes et les transmettre à la direction par l'intermédiaire de leur syndicat.

## ENSEMBLE POUR LE MEILLEUR

Il y a quelques mois de cela, le premier groupe de travailleurs-euses est venu au SIT. Leur objectif était dès le début d'entreprendre des démarches collectives, seule façon de permettre de véritables changements durables dans l'organisation du travail pour l'ensemble du personnel.

Après plusieurs réunions et une assemblée générale, c'est en intersyndicale, accompagné-e-s par le syndicat Unia dont les membres se sont associé-e-s à la démarche, qu'une de-

mande de rencontre a été adressée à la direction qui a accepté de recevoir une délégation. A l'heure où s'écrivent ces lignes, la rencontre avec la direction n'a pas encore eu lieu, mais voici la liste des problèmes qui lui seront présentés.

## DES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES

Hormis une série de litiges individuels pris en charge par le SIT, liés au non-respect des normes légales de base, le personnel fait état de problèmes communs à tous les services de la société, de la vente à la lingerie, en passant par la préparation et la logistique.

Tout d'abord, l'organisation du temps de travail est défaillante. Pendant plusieurs mois, le personnel n'a eu accès à un aucun décompte d'heures, en raison d'un système de pointeuse défaillant qui n'a été corrigé que très récemment. Les employé-e-s ne pouvaient ainsi pas vérifier leurs heures supplémentaires ou le temps de travail de nuit. Les décomptes des fériés et des va-

cances n'étaient pas à jour. Et tout ceci, malgré plusieurs relances de la part du personnel. Les modifications de dernière minute des plannings sont trop fréquentes. Ceci pose d'autant plus problème que parfois le personnel n'est pas valablement informé des changements, ou alors il est libéré de quelques heures de travail à la fin du service sans que cela soit rémunéré.

Les pratiques de pointage ne sont pas harmonisées: certain-e-s pointent après le passage de sécurité, alors que ceci est du temps de travail, vu que c'est une tâche obligatoire. Les pauses sont difficiles à prendre, car le lieu de repos est trop éloigné, et certain-e-s se reposent donc sur le lieu de leur service, et se voient ainsi parfois sollicité-e-s par leurs supérieurs.

Par ailleurs, les travailleurs-euses témoignent du fait que des ordres inapplicables sont donnés, et que la cadence devient de plus en plus difficile à suivre. Souvent, les employé-e-s font remonter l'information, afin que des ajustements soient faits, mais

jusque-là, peu de choses bougent. La sonnette d'alarme est tirée: il faut que des mesures urgentes soient prises pour prévenir les risques psychosociaux. Il en va de la santé des travailleurs-euses. Par ailleurs, il semble également central que le personnel puisse obtenir des garanties quant à leurs droits syndicaux. Pour cela, demande est faite que les syndicats puissent organiser des réunions sur le lieu de travail.

## DÉTERMINÉ-E-S À NÉGOCIER

Fort-e-s de ces réunions, les travailleurs-euses sont prêt-e-s à rencontrer la direction. Lors de cette première discussion, la longue liste de doléances leur sera présentée, et la délégation demandera à ce que dans les quelques semaines qui suivent, une prise de position officielle soit adressée aux représentant-e-s des travailleurs-euses. A l'issue de cela, le personnel se réunira pour décider de la suite à donner à leurs revendications. 

Marlene Carvalhosa Barbosa

## PARCS ET JARDINS

# Dal Busco SA: une chute sans trop de pertes.

Alors que la société qui les employait coulait, six salariés ont pu récupérer la quasi-totalité de leurs salaires impayés grâce à l'action du SIT.

**Faillites** • Depuis des mois, tous les signes indiquaient aux six employés de Dal Busco SA que leur entreprise sombrait. Leurs salaires, notamment, tombaient systématiquement par faibles acomptes tardifs, si bien qu'en avril, en plus des deux derniers salaires, certains 13<sup>e</sup> salaires restaient encore à verser. A bout, accumulant les factures impayées, craignant la faillite, deux jardiniers ont poussé la porte du SIT pour y chercher conseil. Après une

mise en demeure formelle à leur employeur, ils sont retournés auprès de leurs collègues pour les inciter à en faire de même. Rapidement, la situation s'est emballée, trois ouvriers ont démissionné avec effet immédiat, puis la société a été mise en liquidation. A ce moment, trois autres employés travaillaient encore à l'aménagement d'un jardin commun pour deux couples de clients privés à Bernex. Après une première mise en contact avec le

syndicat, ces employés se sont résolus à rejoindre leurs collègues en lutte et ont rapidement arrêté le travail dans l'attente d'une solution.

Cette solution ne pouvait être trouvée auprès de Dal Busco SA, qui cumulait alors plus de 87 000 frs d'actes de défaut de bien. Mais trois clients n'avaient pas encore effectué le paiement des factures encore dues à l'entreprise – notamment un important client public. Une fois la mise en liquidation annulée, le contact a immédiatement été pris avec ces clients afin de les convaincre d'effectuer le paiement directement auprès des salariés, avec l'accord de l'employeur évidemment. Grâce à leur détermination collective, et avec insistance, l'ensemble des six salariés ont pu convaincre deux des trois clients et ont vu la quasi-totalité de leurs salaires remboursés. Leur patron, bien que toujours en difficulté, s'est engagé formellement à rembourser le reste des créances, et particulièrement les cotisations sociales encore impayées. Finalement, quatre employés sur les six, et notamment les deux plus âgés, ont directement pu retrouver des emplois. 

Camille Layat



## CHÔMAGE

# La caisse de chômage du SIT à Montbrillant !

A compter du 3 juin 2019, la caisse de chômage du SIT inaugure une nouvelle permanence à la rue de Montbrillant 38, à deux pas de l'OCE.

**Déménagement** • Historiquement située en Vieille Ville de Genève, à la rue des Chaudronniers, la caisse de chômage du SIT ouvrira une antenne à proximité directe de l'Office Cantonal de l'Emploi dès le 3 juin 2019. Déjà considérée comme l'une des meilleures caisses de Suisse selon la dernière enquête de satisfaction menée par le SECO auprès des assuré-e-s, la caisse de chômage du SIT deviendra ainsi la seule à assurer une présence sur les deux rives du canton. Elle améliorera encore ainsi son accessibilité pour les membres.

### EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

Ce n'est pas un hasard si depuis le déménagement de l'ORP à la rue des Gares, plusieurs caisses de chômage y ont déménagé leurs locaux. Elles pensent à juste titre bénéficier de la dynamique induite par l'inscription au chômage et la nouvelle situation de l'ORP. En effet, dès les premières démarches entamées, le-la demandeur-euse d'emploi se voit présenter une liste dans laquelle il-elle doit choisir sa caisse

de chômage. Mais si les caisses remplissent toutes des tâches identiques, à savoir l'évaluation du droit, l'application de la loi sur le chômage, ainsi que l'indemnisation du-de la chômeur-euse, les nombreux échanges avec nos camarades au chômage nous permettent d'affirmer sans rougir que le choix d'une caisse qui assure un travail véritablement syndical peut faire une grande différence.

### LE CHOIX DE LA PROXIMITÉ

Mais l'éloignement géographique de la caisse du SIT pour les membres du syndicat résidant sur la rive opposée ainsi que l'impact de la nouvelle localisation de l'ORP pouvaient poser problème. Car si le-la chômeur-euse se tournera plutôt vers une caisse syndicale en cas de litige avec l'ex-employeur ou de besoin d'un conseil juridique, les considérations pratiques comptent également pour beaucoup dans le choix de la caisse. Le-la chômeur-euse choisira la caisse la plus proche, soit de son domicile, soit de l'ORP, lieu où il-elle devra

de toute façon se rendre fréquemment sous peine de suspension.

### RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES

En choisissant la caisse de chômage du SIT, on choisit une caisse qui garantit une certaine humanité dans le traitement du dossier, un versement rapide des indemnités, des gestionnaires qui prennent le temps d'expliquer et aider dans la constitution du dossier et une séance d'information pour les nouveaux-elles chômeurs-euses organisée tous les deux mois.

Dorénavant, à ces avantages s'ajouteront une plus grande proximité et une meilleure accessibilité. En ouvrant une antenne à 50 mètres des bureaux des conseillers-ères en placement, la caisse de chômage du SIT facilitera ainsi la vie à bon nombre de ses membres.

Bienvenue dans une caisse syndicale, bienvenue à la caisse de chômage du SIT! 

Antonio Fernandez

### NOS HORAIRES

Nos nouveaux horaires pour les permanences physiques à Montbrillant seront du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00, pour tout renseignement, inscription au chômage ou formulaire U1 préparé à la minute !

Les documents pourront désormais être déposés indistinctement à Montbrillant ou à la rue des Chaudronniers et une permanence physique continuera d'être assurée en Vieille Ville les mardis après-midi de 14h à 17h. Nos permanences téléphoniques quotidiennes de 9h00 à 12h00 seront maintenues.

# Décisions du SIT et de la CGAS

## LORS DE SES SÉANCES D'AVRIL ET DE MAI 2019 LE COMITÉ SIT A :

- ♦ Voté le principe de lancement de l'initiative populaire cantonale syndicale « Pour la création d'emplois sociaux et écologiques et la réduction de la durée du travail »
- ♦ Préparé le premier mai puis dressé un très bon bilan de cette édition 2019
- ♦ Suivi les campagnes des votations du 19 mai
- ♦ Donnés son soutien à l'initiative lancée par le PS national « Pour des primes-assurance maladie plafonnées à 10 % du revenu des ménages! (Allègement des primes) »
- ♦ Continué les préparatifs de la grève féministe du 14 juin
- ♦ Pris connaissance de tous les éléments qui ont permis de mettre fin à la grève des travailleurs d'ONET SA
- ♦ Voté l'engagement de Michael Gussing en qualité d'administrateur du SIT
- ♦ Été informé des derniers éléments au sujet de convention collective dans le secteur du commerce de détail ainsi que des discussions tripartites au sujet du contrat type de travail de ce même secteur
- ♦ Pris connaissance de l'état des travaux du groupe mixte de préparation au Congrès du SIT du 7 décembre 2019

- ♦ Fait un bilan de la séance d'accueil des nouveaux-elles membres SIT

## LORS DE SA SÉANCE D'AVRIL 2019 LE COMITÉ CGAS A :

- ♦ Discuté des campagnes de votations en cours
- ♦ Pris connaissance de l'état de la préparation de la grève des femmes\*/ féministe du 14 juin 2019
- ♦ S'est prononcé sur le principe et sur les axes du contenu du projet d'initiative populaire syndicale cantonale « Pour la création d'emplois sociaux et écologiques et la réduction de la durée du travail »
- ♦ Préparé le premier mai 2019
- ♦ Entamé les discussions sur la proposition de modification de la répartition des subventions de l'USS aux unions syndicales cantonales
- ♦ Désigné Rachel DUC et Grégoire LUISIER en qualité de représentant-e-s CGAS aux élections de juges assesseur-e-s conciliateurs-trices en matière de loi sur l'égalité

dernier  
jour  
28 juin

## DÉCLARATION D'IMPÔTS

**Le SIT propose, à ses membres uniquement, un service des impôts**

Déclarations d'impôts, recours et modifications d'acomptes à tarif préférentiel: sur rendez-vous en téléphonant au 022 818 03 20 de 9 h 30 à 12 h.

## La Révolution des œillets s'affiche sur grand écran



En ce 45<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution des œillets, qui a mis fin à la dictature au Portugal, la commémoration se poursuit à Genève.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin prochains, l'Association 25 Avril – Genève, en collaboration avec le cinéma Spoutnik, organise un cycle de cinéma José Vieira, en présence du réalisateur. Trois de ses films seront à l'affiche, mettant en lumière l'immigration de milliers de Portugais en France dans les années 1960, fuyant la misère, la guerre et la répression. Un débat, une verrée et des tapas suivront les projections.

**PROGRAMME:**  
Samedi 1<sup>er</sup> juin  
20h30 **Souvenir d'un futur radieux** (90').

Dimanche 2 juin  
19h **Photo déchirée** (52')  
20h30 **Les émigrés** (75').

Entrée et prix libres – Plus d'infos sur [a25a.ch](http://a25a.ch)



**syndicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs

## GRÈVE FÉMINISTE GRÈVE DES FEMMES\*

Venez préparer cet événement,  
ou simplement discuter  
de vos conditions de travail :

### RÉUNION TRAVAILLEUSES DU TERTIAIRE PRIVÉ

atelier pancartes

Lundi 3 juin 17h30-19h30  
Grande salle

### RÉUNION FEMMES DE CHAMBRE actualité syndicale et préparation 14 juin

Mardi 4 juin 18h-20h  
1<sup>er</sup> étage

# Sit

## syndicat

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs

**OPÉRATION  
PAPYRUS  
salarié-e-s sans  
statut légal  
(sans-papiers)**

**Permanences d'information et  
de constitutions des dossiers**

- **Lundi de 16 h à 19 h 30 (4<sup>e</sup> étage)**
- **Jeudi de 14 h à 17 h (3<sup>e</sup> étage)**
- **Vendredi de 9 h à 12 h (4<sup>e</sup> étage)**

## Que voulons-nous ?

- Défendre la liberté syndicale, la négociation collective et le droit de grève
- Adopter une Déclaration du centenaire sur l'avenir du travail permettant aux travailleurs/euses de reprendre le contrôle du temps de travail, d'améliorer la santé et la sécurité et d'obtenir un salaire minimum décent
- Approuver une Convention contraignante pour lutter contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail

Pour se rencontrer de manière conviviale, nous vous invitons à la



**Vendredi 30 août 2019, dès 18h**  
dans le jardin du SIT, 16 rue des Chaudronniers,  
en Vieille-Ville

Il y aura à boire, à manger, de la musique. Venez avec vos ami-e-s, votre famille, vos collègues de travail, nous nous réjouissons de vous rencontrer



**syndicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs

**Vous cherchez un nouvel emploi  
dans l'économie domestique ?  
MÉNAGE EMPLOI**

met en relation des salarié-e-s titulaires d'un permis de séjour ou en cours de régularisation avec des employeurs soucieux de respecter leurs obligations légales.

Service gratuit. Inscrivez-vous sur : [menage-emploi.ch](http://menage-emploi.ch)

**Permanence syndicale  
mardi et jeudi de 14h à 18h  
16, rue des Chaudronniers  
[sit-syndicat.ch](http://sit-syndicat.ch)**

La CSI organise une manifestation et un rassemblement à l'heure du déjeuner le lundi 17 juin à Genève, au début de la deuxième semaine de la Conférence internationale du travail (CIT), qui marquera cette année le centenaire de l'OIT. Les manifestant(e)s se rassembleront au parc Mon-Repos et défilent le long de l'Avenue de France. Les délégué(e)s des travailleurs présents à la Conférence internationale du travail se joindront à

eux pour le rassemblement au pied de la célèbre sculpture « Broken Chair » sur la Place des Nations

Les participant(e)s se réuniront pour commencer à défiler à 12 h 00. Le rassemblement Place des Nations aura lieu de 13 h 00 à 14 h 00.

Cette manifestation a été approuvée lors du Congrès de la CSI en 2018 à Copenhague, « pour un deuxième siècle de soutien de l'OIT en faveur du progrès et de la justice sociale ».

**An ILO for the 21st Century  
Une OIT pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

Time for A **New Social Contract**

Un **nouveau contrat social** s'impose

Geneva 2019



ITUC CSI IGB

# Un 1<sup>er</sup> mai féministe

Placé sous le signe du combat pour l'égalité, de la lutte contre la régression sociale et pour la préservation du climat, le cortège du 1<sup>er</sup> mai 2019 genevois s'est déroulé sous un soleil radieux. Un cru 2019 caractérisé par une forte participation (plus de 4000 personnes selon la police) et des tronçons, dont celui du SIT, très animés, galvanisés par la perspective de la grève des femmes\*/féministe du 14 juin prochain. On y a chauffé les voix, testé les slogans, calibré les chants, dans une ultime grande répétition avant ce jour de lutte que l'on prépare avec détermination depuis des mois.

Rendez-vous est pris, pour que vive la lutte des travailleuses! 

Davide De Filippo  
Photos SIT, Demir Sönmez  
et Eric Roset



JAB  
CH-1211 Genève 3  
P.P. / Journal

SIT INFO  
CP 3287  
1211 GENÈVE 3

## IMPRESSUM

Edition: syndicat SIT  
Rédaction: Davide De Filippo  
Mise en page: Schönborn Hernandez,  
Police de caractère Adelle et Adelle Sans  
par TypeTogether

## Collaboration régulière

Valérie Buchs, Marlene Carvalhosa Barbosa, Manuela Cattani, Équipe Chômage, Davide De Filippo, Merita Elezi, Mirella Falco, Jean-Luc Ferrière, Sandra Froidevaux, Jesús Gomez, Thierry Horner, Clémence Jung, Camille Layat, Maimouna Mayoraz, présidence du SIT, Camille Stauffer, Sylvain Tarrit, Georges Tissot, Françoise Weber.

## Impression

Ediprim SA, Bienne  
Tirage: 11500 exemplaires  
Paraît 8 fois par an  
Bulletin adressé aux membres du syndicat SIT



Reproduction d'articles autorisée  
et souhaitée, mais seulement avec  
mention complète de la source.

SITinfo accepte volontiers les contributions  
des membres, pour autant qu'elles portent  
sur l'activité syndicale au sens large et soient  
conformes aux principes généraux du SIT.